

## CORRECTIONS D'UN MÉMOIRE DE MAÎTRISE SELON LES NORMES DE LA FESP

Nom du candidat	Prénom	Code permanent
Grade postulé	Programme	Option
Directeur de recherche	Codirecteur(s), s'il y a lieu	
Titre du mémoire de maîtrise		

Les points suivants ont été vérifiés et, le cas échéant, les corrections nécessaires seront faites pour que le mémoire de maîtrise soit conforme à l'article 64 du règlement pédagogique de la FESP qui stipule que :

64. Conformité aux normes de présentation  
Le mémoire doit être conforme aux normes et aux directives de la Faculté des études supérieures et postdoctorales concernant la rédaction et la présentation des mémoires publiés dans la dernière édition du *Guide de présentation et d'évaluation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat*.

### GRILLE DE VÉRIFICATION – DÉPÔT INITIAL

- Le nombre d'exemplaires est conforme (trois exemplaires ou quatre exemplaires, dans le cas d'une codirection)
- Couvertures conformes (couleur bourgogne)
- Étiquettes conformes (titre, département, faculté, nom de l'étudiant)
- Page de garde
- Page de titre
- Page d'identification du jury (cette page peut être complétée après évaluation)
- Titre identique sur étiquettes, page de titre et page d'identification du jury
- Résumé français et mots clés français
- Résumé anglais et mots clés anglais
- Résumé et mots clés dans la langue de rédaction du mémoire
- Table des matières
- Exemplaires imprimés recto-verso
- Qualité de la photocopie
- Pagination
- Bibliographie
- Le formulaire « Licence non exclusive des thèses de Bibliothèque et Archives Canada » a été complété et signé
- Dans le cas d'un mémoire par articles, le nom de tous les coauteurs apparaît dans le manuscrit pour chacun des articles
- Les autorisations écrites des coauteurs des articles inclus dans le mémoire ont été obtenues, de même que celle de l'éditeur du livre ou de la revue, le cas échéant
- L'autorisation de rédiger le mémoire sous forme d'articles a été accordée par la direction de l'unité
- L'autorisation de rédiger dans une autre langue que le français a été accordée par la direction de la faculté compétente

Commentaires :

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable des dépôts